DÉCLARATION

QUE les PRINCES, Freres de SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE, & les Princes de son Sang unis à eux, font à la France & à l'Europe entiere, de leurs sentimens & de leur intention.

Cau
FRC
2792

QUOIQU'IL soit très-notoire que les Puissances confédérées, dont les Troupes sont rassemblées sur les frontieres de la France, ne font la guerre ni au Roi, ni à la Nation, mais qu'elles la font seulement aux factieux qui oppriment l'un & l'autre ; & quoique la Déclaration donnée au nom de leurs Majestés l'Empereur & le Roi de Prusse par le Duc regnant de Brunswick, constate suffisamment les motifs & les vues de cette formidable coalition, les Princes, freres de Sa Majesté T. C., les Princes de son sang unis à eux, la valereuse Noblesse qui marche à leur suite, & l'élite de la Nation qui est venue se ranger sous leurs Drapeaux, ne peuvent se joindre à des armées qu'une déclaration de guerre faite au nom de la France, attire dans leur patrie, sans lui rendre compte, & à l'Europe, de leurs motifs, sans manifester leurs sentimens, sans faire connoître l'intention qui les guide.

Lorsque nous prîmes la résolution de sortir du Royaume, ce fut bien moins pour mettre nos jours en sûreté, que pour préserver ceux du Roi, en rendant infructueuse la scélératesse qui les menaçoit, & pour solliciter en sa faveur des secours que sa position ne lui permettoit pas de réclamer lui-même.

cf M+W 5084

Lorſqu'aujourd'hui nous nous diſpoſons à y rentrer, c'eſt avec la ſatisfaction d'avoir rempli ces deux grandes vues, & d'être à la veille de jouir de leur ſuccès.

Notre expatriation eſt devenue la ſauve-garde de Sa Majeſté : notre retour annonce ſa prochaine libération & celle de ſes peuples.

L'une, effet de la violence, en a prévenu les derniers excès ;

L'autre, protégée par les plus grandes forces, fait pâlir, à leur approche, la faction criminelle, à qui la providence a inſpiré de les provoquer.

Retracer les faits inouis qui ont rempli l'intervalle de ces deux époques, c'eſt rappeller d'horribles ſouvenirs, c'eſt renouveller d'affreuſes douleurs : mais en ce moment qui fixe l'attention de l'Univers, en ce moment où l'on voit l'Europe s'agiter pour ſa tranquillité, en ce moment où ceux qui défendent le Trône, ſont déclarés rebelles par ceux qui le renverſent, c'eſt pour nous un devoir de préſenter aux Nations, & de conſigner à la poſtérité la chaîne des principaux événemens qui juſtifient à la fois ce que nous avons fait, ce que nous faiſons, & ce qu'on fait pour nous.

Trois ans ſe ſont écoulés depuis que des eſprits audacieux conçurent le projet de ſubſtituer à l'antique édifice de notre Monarchie, la Conſtruction informe d'un Gouvernement indéfiniſſable, dont l'incohérence n'a pu produire & n'a produit en effet que la plus barbare anarchie.

Ce fut au ſein d'une Aſſemblée d'Etats-Généraux, dénaturée dès ſon principe, qu'on vit éclore ce monſtrueux ſyſtême qui dogmatiſe la révolte, qui renverſe toutes les autorités, qui briſe tous les liens de l'ordre ſocial. En la convoquant, le Roi avoit dit à ſes peuples : *Que dois-je faire pour*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

vous rendre plus heureux ? Et par la plus noire ingratitude, cet acte signalé de sa bienfaisance, est devenu la source de tous ses malheurs.

Dès les premieres séances, le Tiers-Etat abusant de la prépondérance qu'un Ministre perfide lui avoit fait obtenir, attaqua les deux autres Ordres : ils furent sacrifiés ; & bientôt l'Assemblée, dominée par une démagogie licencieuse, réfractaire à ses mandats, parjure à ses sermens, & foulant aux pieds les conditions de son existence, s'érigea d'elle-même en Assemblée constituante, & s'empara de toute la puissance législatrice, usurpation qui a vicié dans son principe & frappé d'une nullité radicale tout ce qu'elle a fait depuis.

La postérité aura peine à croire les abominables excès qui furent la suite de ce premier déreglement ; elle ne concevra pas qu'en trois mois de temps d'horribles artifices aient pu produire un égarement tel, qu'il a fait disparoître une Nation douce & attachée à ses Rois, pour ne mettre à sa place que des hordes de brigands, de Cannibales & de Régicides.

Puissions-nous, au prix de tout notre sang, effacer la mémoire de ses journées atroces, qui souilleront à jamais nos Annales, & où l'on vit l'azile des Rois violé par une populace forcénée, les jours de la Reine ménacés, les Gardes de sa Majesté massacrés sous ses yeux, & le crime triomphant, traîner captif, après l'avoir rassasié d'outrages, un monarque vertueux, qui toujours fut le Pere de ses sujets !

On devoit croire que le cri général d'indignation qu'exciterent les forfaits des 5 & 6 Octobre 1789, précédés de la scene scandaleuse du 14 Juillet, feroit rougir à jamais le peuple de Paris des excès frénétiques auxquels il s'étoit laissé entraîner, & préserveroit le nom Français d'une

nouvelle souilleure de même genre : mais les violences exercées le 18 Avril 1791, dans le Palais des Tuileries, & les insultes faites alors à la Majesté Royale, prolongerent le cours de ces horreurs, dont la mesure fut comblée par l'arrestation de Varennes, le 21 Juin suivant, & par les ignominieuses circonstances qui l'accompagnerent.

La faction anti-Monarchique, irritée de voir que son Souverain eût tenté d'échapper à l'opprobre & aux tourmens de sa captivité ; plus irritée encore de ce qu'il avoit saisi le premier moment de liberté dont il eût joui depuis près de deux ans pour protester contre tous les actes, consentement, discours & sanctions que la contrainte lui avoit arrachés, osa le faire interroger, resserrer ses liens, ainsi que ceux de la Reine, & délibérer si elle les traîneroit l'un & l'autre en coupables, devant son Tribunal. Elle s'en abstint : mais par un rafinement d'attentat non moins cruel & plus utile à ses vues, elle employa tout à la fois les menaces les plus barbares, & les illusions les plus perfides pour forcer l'infortuné Monarque de souscrire lui-même à la dégradation de son Trône, & à la ruine de ses peuples.

Nul danger personnel, s'il lui eût été présenté seul, n'eût fait fléchir son ame ; il l'a prouvé récemment encore : mais on lui a montré le poignard suspendu sur ce qu'il a de plus cher ; on lui a fait voir dans son refus, le massacre de ses plus fideles serviteurs ; en même-temps on a fait luire à ses yeux l'espoir du repentir de ses peuples, & de l'appaisement des troubles : il a signé.

Quel en a été le fruit ? Aucun retour de calme n'a versé dans son cœur le soulagement qu'on lui avoit fait espérer ; & l'adouciſſement momentané de sa captivité, qui n'avoit pour objet que de

tromper les Nations étrangères, a été bientôt suivi de nouvelles violences. En est-il de plus caractérisée que celle qui l'a forcé de déclarer une guerre sans motif à son allié, à son neveu, à un Souverain dont il ne pouvoit que désirer l'appui ? S'il eût été libre, ce Roi qui s'est tant de fois sacrifié par la crainte de nuire à ses peuples, eût-il attiré sur eux ce terrible fléau pardessus toutes les calamités dans lesquelles ils s'étoient eux-mêmes précipités.

Jamais les condescendances n'arrêterent la fougue d'une scéléraresse séditieuse, ni à plus forte raison les manœuvres combinées d'une faction usurpatrice. Son audace s'alimente de la terreur qu'elle inspire, & ne céde qu'à l'effroi qu'on lui donne.

Tout ce que le Roi a souffert, tout ce qu'il a fait, dit, ou écrit contre sa volonté la plus intime, n'a pas empêché que ses barbares détenteurs n'ayent continué à l'abreuver d'opprobres, qu'ils n'ayent livré son auguste épouse aux outrages d'une populace soudoyée, qu'ils n'ayent répondu à ses plaintes par des leçons féroces, qu'ils ne lui ayent enfin disputé jusqu'au privilége de reveiller la pitié de son peuple. A chacun de leurs triomphes, ils l'ont montré enchaîné à leurs desseins ; dans les divers degrés de sa continuelle détention, ils ont emprunté son organe pour persuader à l'Europe sa prétendue liberté ; & quoique cette cruelle dérision n'ait pu en imposer à personne, ils y persistent impudemment, & le forcent encore de se dire libre, pendant qu'ils disposent de son Conseil, emprisonnent & font massacrer ses ministres, pendant qu'ils licencient sa garde & en arrêtent le capitaine fidèle, pendant qu'ils souffrent que Sa Majesté elle-même soit dénoncée, menacée, insultée publique-

ment, & que la plus vile canaille, briſant les portes du Palais, vienne la pique à la main, comme elle a fait le 20 juin dernier, lui ſignifier effrontément ſes volontés, & ſouiller ſa tête ſacrée des honteux ſimboles de la révolte ; l'impunité d'une telle horreur fait frémir. Loin de pourſuivre les coupables, la faction les multiplie, & fait venir de toute part dans la capitale les ſcélérats les plus déterminés, comme, ſi à la face de l'Europe armée contre tant de forfaits, elle vouloit annoncer, qu'à la derniere heure de la révolution, ſon atrocité ſurpaſſeroit encore les horribles excès qui ſembloient l'avoir conſommée.

Ce tableau des attentats commis contre la perſonne du Roi déchire trop douloureuſement notre ame, pour nous y arrêter davantage. Il nous reſte à expoſer rapidement les autres attentats qui ont violé toutes les Lois du Royaume & renverſé l'ordre public de fond en comble.

La force & la dignité du Trône étant anéanties, tous les pouvoirs ont été cumulés dans les mains d'une majorité factieuſe gouvernée par des Clubs incendiaires, & qui, ſoutenue au dedans par des auditeurs mercenaires, au déhors par des attroupemens ſéditieux, a exercé ſans pudeur l'arbitraire & le deſpotiſme contre leſquels elle ne ceſſoit de déclamer.

On la vue proſcrivant indiſtinctement les abus & les droits, confondant les bouleverſemens avec les réformes, ſubſtituant une licence effrénée à la ſage liberté qu'un Monarque bienfaiſant avoit offerte à ſes peuples, ne s'occuper qu'à détruire, ne s'entourer que de ruines, ſapper toutes les propriétés, attaquer tous les états, & particuliérement celui qui eſt le ſoutien du Trône, ſupprimer les diſtinctions inſéparables du Gouvernement monarchique, & conſacrées par une poſſeſ-

sion éternelle, dépouiller la Couronne des prérogatives que la Nation entière, par le vœu unanime des cahiers, avoit ordonné de respecter, & rabaisser la Puissance Royale au-dessous même d'une vaine représentation.

On l'a vue anéantir l'Administration de la justice, en livrant les fortunes, les droits & les personnes à l'incapacité de Juges subalternes, amovibles, soustraits à la surveillance du Chef suprême de l'Etat, & dépendans des caprices du peuple maître de leur choix & de leur destinée.

On l'a vue envahir les biens du Clergé, au moment où il offroit aux finances de l'Etat des sacrifices capables de les relever; changer & confondre les limites des Juridictions ecclésiastiques, exiger des Pasteurs un serment interdit par leur conscience, & leur présenter l'alternative de l'apostasie ou de la destitution.

Le Clergé de France étant demeuré inébranlable dans ses devoirs, à l'exception d'un très-petit nombre de renegats, qui se sont rendus justice en se séparant d'un corps digne de la vénération publique, on a vu l'assemblée, non-seulement oser déclarer les Sieges Epiſcopaux vacans, interdire les fonctions apostoliques à ceux qui les tenoient de mission divine, & les remplacer par de faux titulaires dépourvus d'institution canonique : mais encore joindre à la violation de toutes les regles, toutes les horreurs de la persécution, livrer les Ministres de la Religion aux fureurs d'une populace effrénée; les jeter dans les fers, les bannir, & porter contr'eux des décrets dictés par le fanatisme le plus inhumain.

C'est à la religion même qu'on en veut, en attaquant aussi cruellement ses ministres. Les ennemis de toute autorité savent que la religion est le plus sûr garant de l'obéissance des peuples;

ils ſavent qu'il n'y a point de religion ſans culte ; point de culte ſans miniſtres, point de miniſtres ſans inſtitution réguliere, & point de reſpect pour les miniſtres inſtitués, ſi leur ſubſiſtance eſt incertaine & précaire. C'eſt donc par une ſuite de leur ſyſtême d'indépendance abſolue qu'ils veulent détruire la religion ; en détruiſant tout-à-la-fois ſon culte, ſes miniſtres, les regles de leur inſtitution, & le reſpect dû à leur état.

Leurs ſophiſtes profeſſant publiquement l'athéïſme & l'immoralité, travaillent ſans relache à enlever au peuple la conſolation & le frein des idées religieuſes ; les encouragemens, les récompenſes même ſont décernées ſolemnellement au ſcandale & à l'impiété ; les temples profanés & fermés aux Catholiques, les Prêtres pourſuivis aux pieds des autels, des Paſteurs octogénaires immolés ſans pitié ; des outrages qui font frémir la pudeur, multipliés, tolérés, autoriſés juſques dans les plus ſaints aſiles, les plaintes provoquant de nouvelles violences ; & les adminiſtrateurs témoins inſenſibles ou complices de toutes ces horreurs ; voilà ce qu'a produit avec la révolution, la funeſte alliance de l'eſprit de révolte & du fanatiſme philoſophique.

Que d'exécrables moyens ont été employés depuis trois ans pour former, ſoutenir & propager cette funeſte conſpiration contre toutes les Lois divines & humaines. Ses auteurs ont commencé leur regne par la corruption ; par l'artifice, par l'hypocriſie de la popularité ; ils l'ont maintenu par le fer & par le feu. Leurs poignards & leurs torches incendiaires ont menacé quiconque oſoit s'avouer attaché aux autorités légitimes. Tout ce que la calomnie a de poiſons, l'inquiſition de recherches odieuſes, la tyrannie des moyens oppreſſifs, la ſéduction d'empire ſur la

crédulité, la terreur d'efficacité sur la foiblesse, les novateurs factieux l'ont employé à la conquête & aux progrès de leurs usurpations.

C'est avec de telles armes qu'ils ont osé déclarer la guerre à tous les Empires, annoncer ouvertement le dessein d'étendre partout leur séditieuse doctrine, & l'effectuer par l'envoi de leurs émissaires agitateurs des peuples, prédicateurs du régicide, & prôneurs des insurrections, qu'ils n'ont pas rougi d'appeller *le plus saint des devoirs.*

Le remede à une frénésie outrée, sembleroit devoir se trouver dans ses excès même, dans l'indignation qu'elle excite, dans le mépris qui lui est dû.

Mais ses progrès ont averti les Souverains qu'il étoit temps de réunir leurs forces pour détruire la contagion dans son foyer, ramener par la force ceux qui n'entendent plus la voix de la raison, & frapper d'une terreur salutaire ceux qu'un délire inconcevable rend insensibles aux calamités qu'ils éprouvent.

Qui pourroit n'être pas touché de voir ce beau Royaume, nagueres si floriſſant, & à qui la nature a prodigué tant de moyens de l'être ? Ce Royaume si riche en population, si fertile en productions, & qu'on a vu si abondant en numéraire, si opulent par les ressources de son commerce, par l'industrie de ses habitans, par les avantages de ses Colonies ; ce Royaume pourvu de tant d'établissemens utiles, & dont l'heureux séjour étoit généralement recherché, ne présenter aujourd'hui que l'aspect d'une terre barbare, livrée au brigandage, couverte de ruines ensanglantées, & abandonnée par ses principaux habitans : qu'un Empire désorganisé, déchiré par des dissentions intestines, dépouillé de toutes ses richesses, menacé de tous les genres de disette, énervé par

trois ans de désordre, & prêt à se dissoudre par l'anarchie; qu'une Nation sans mœurs, sans police, sans gouvernement, aussi méconnoissable dans son caractere moral, que dans son état politique, & n'ayant plus ni circulation d'argent, ni revenu public, ni crédit, ni commerce, ni armée, ni justice, ni aucuns ressorts de la force publique. Le crime a tout moissonné.

Comment l'impression douloureuse de tant de maux n'auroit-elle pas changé l'opinion, celle même du peuple? Est-il personne qui puisse encore s'aveugler sur les désastreux effets de la révolution, personne qui ne s'en ressente, personne qui n'en souffre plus ou moins?

Le cultivateur, qu'on avoit énivré de l'espoir trompeur de ne plus payer d'impôts, se voit accablé par des contributions doubles de ce qu'il payoit auparavant;

L'artisan gémit de la langueur des travaux & du renchérissement des denrées;

Le Marchand est ruiné par l'éloignement des plus grands consommateurs; le Commerçant des Villes maritimes, par la dévastation de nos plus précieuses Colonies, l'un & l'autre par le fléau du papier-monnoie & par le discrédit général.

Le propriétaire quelconque, sacrifié à la multitude sans propriétés, & spolié impunément par des rapines autorisées, est sans cesse exposé aux fureurs de ce ramas de brigands dont les factieux ont fait leurs instrumens, leurs alliés, leurs protecteurs.

Le Capitaliste, quoique moins à plaindre que les autres, participe pareillement au malheur public; il tremble pour ses fonds; & cette banqueroute, dont les auteurs de nos maux ont si perfidement & si calomnieusement imputé le dessein au Roi & au Gouvernement; cette banque-

route, qui, dans un Royaume tel que la France, ne peut jamais être une néceſſité, & qu'une adminiſtration éclairée regardera toujours comme une fauſſe reſſource qui en ruineroit une très-réelle & feroit une playe cruelle à l'Etat, il voit s'opérer depuis la révolution, par la ſuſpenſion des paiemens exigibles, par l'infraction d'une foule d'engagemens publics, par les retenues & les formalités auxquelles l'acquittement des rentes eſt aſſujetti, par la réduction de moitié que l'aviliſſement des aſſignats fait ſouffrir aux étrangers, enfin par l'impoſſibilité de ſatisfaire aux engagemens, auſſi long temps que la France ſera ſans Gouvernement, & que l'impôt ſera demandé à des contribuables armés, au nom d'une Adminiſtration mépriſée.

Ainſi une calamité générale s'eſt étendue depuis trois ans en France, ſur tous les états; ainſi ont diſparu les ſources de ſa puiſſance & de ſa proſpérité; ainſi ont péri & ſa force militaire & ſa conſidération politique; ainſi ſe ſont évanouis les 80 millions dont Saint-Domingue avantageoit annuellement la balance de ſon Commerce, les reſſources que ſes ports en tiroient, les débouchés que ce ſuperbe établiſſement donnoit à ſes denrées & à ſes fabrications, l'aliment qu'il procuroit à ſa navigation, enfin la fortune de plus de vingt-mille familles, & l'occupation de pluſieurs millions d'hommes.

Acheter la liberté au prix de tant de pertes, de tant de malheurs, publics & particuliers, ce ſeroit ſans doute la payer bien cherement : mais quelle liberté... ! peut-il donc y en avoir ſans autorité protectrice ? & ce peuple à qui l'on exalte avec emphaſe ſa liberté & même ſa Souveraineté, fut-il en aucun temps moins libre, moins maître de ſes actions? les individus furent-ils jamais moins

sûrs de conserver leur fortune, leur vie, leur honneur ? Vit-on, sous les Néron même, autant de délations, autant de recherches inquisitoriales, autant d'entraves oppressives, autant de violations d'azile, autant de massacres de Citoyens ? trente mille assassinats qui ont signalé le regne de tyrans démagogues, sont-ils donc les caracteres du regne de la liberté ?

Oh ! Français trop crédules, oh ! Patrie trop malheureuse ! Quand nous voulons abolir le principe des fléaux qui vous accablent ; quand nous marchons contre la faction criminelle qui les a produits ; quand nous unissons nos armes aux forces des Puissances dont nous avons imploré le secours contre vos tyranniques oppresseurs, pouvez-vous nous regarder comme vos ennemis ? Non, non, ne voyez en nous que des compatriotes qui veulent être vos libérateurs. Les deux Souverains, avec l'appui desquels nous nous avançons vers vous, ont déclaré, par l'organe du hérors de leurs Armées, *qu'ils ne se proposent d'autre but que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir à ses dépens par des conquêtes ; qu'ils n'entendent point s'immiscer dans le Gouvernement intérieur du Royaume ; mais qu'ils veulent uniquement délivrer le Roi, la Reine & la Famille Royale de leur captivité, & procurer à sa Majesté T. C. la sûreté nécessaire pour qu'elle puisse faire, sans danger & sans obstacle, ce qu'elle jugera à propos, dans la vue d'assurer le bonheur de ses sujets suivant ses promesses.*

Ces généreuses, ces magnanimes déclarations, que partagent également les Rois Bourbons Nos Augustes Cousins, le Nestor des Souverains notre très-honoré Beau-Père, l'Héroine du Nord notre sublime protectrice, & le Jeune Héritier de l'infortuné Gustave, dont nos larmes baignent la

tombé enſanglantée, aſſurent à ces illuſtres Confédérés, la palme immortelle due aux défenſeurs d'une cauſe qui eſt tout à la fois celle des Rois, celle du bon ordre, celle de l'humanité; & en même-temps elles vous aſſurent auſſi, ô Français, que les forces auxquelles nous nous joignons, ſont pour vous plutôt que contre vous, qu'elles ne ſont redoutables qu'au crime, qu'elles ne pourſuivront que la rebellion opiniâtre, & que vous ralliant à nous, plutôt que de réſiſter à leur ſupériorité, vous ne ferez que vous rendre à la raiſon, à vos devoirs, à l'invitation de vos plus chers intérêts.

C'eſt cette certitude qui nous juſtifie de faire flotter nos étendarts à coté de ceux des Puiſſances Etrangères. En publiant leurs intentions, Elles ont légitimé notre démarche, & nos vœux pour leur ſuccès ſe confondent avec ceux que nous n'avons pas ceſſé de faire pour le bien de notre Patrie.

Les Factieux, vos vrais ennemis, comme les nôtres, vous ont dit que nous étions animés de reſſentimens furieux & implacables; que nous ne reſpirions que vengeance, que carnage, que proſcription, & qu'il n'y avoit aucun ménagement à attendre d'une Nobleſſe trop cruellement offenſée, pour n'être pas impitoyable.

Ceux qui vous parlent ainſi, Français, ce ſont ceux qui depuis trois ans ſont en poſſeſſion de vous tromper, qui en ont fait leur principale étude, qui ont établi parmi vous des atteliers de menſonge & de fauſſes nouvelles que les harangueurs à la tribune mettent en avant, que les Clubs accréditent, & que les libelliſtes de la révolution répandent au loin. Intéreſſés à vous aliéner de ceux dont ils connoiſſent l'attachement pur & inaltérable au Roi & aux maximes

fondamentales de la monarchie, ils s'efforcent d'allumer votre haine contre vos concitoyens émigrés, nous calomnient ne pouvant nous séduire; & pour détruire le penchant qui vous porte vers les héritiers d'un nom que vous chérissez depuis tant de siècles, ils tachent de vous effraier sur les dispositions que nous rapportons dans le Royaume.

Mais ne soyez plus dupes de leur coupable artifice, nous vous déclarons & nous attestons à la face de l'Europe, tant en notre nom, qu'au nom de tous les françois qui marchent avec nous, & qui pensent comme nous, que réunis pour délivrer le Roi & le peuple du despotisme des usurpateurs, nous ne sommes séparés d'aucun de ceux qui ont la même intention; qu'aucun esprit de vengeance particuliere ne conduit nos pas, que nous sommes fort éloignés de confondre la Nation avec les séducteurs pervers qui l'ont égarée, & que laissant à la justice le soin de poursuivre les coupables, nous venons tendre la main à tous ceux qui désavouent les forfaits des factieux, à tous ceux qui, abjurant leurs erreurs, se hâteront de rentrer dans leurs devoirs.

Les Français expatriés ne se sont point armés pour recouvrer à la pointe de l'épée les droits que leur arracha la violence; c'est au Roi à les leur rendre; c'est aux pieds de sa couronne affranchie qu'ils mettront avec confiance le dépôt de leurs intérêts propres; & nous, premiers Citoyens de l'Etat, nous donnerons à tous l'exemple de la soumission à la justice, & aux volontés de Sa Majesté.

Mais défenseurs nés du Trône de nos aïeux, fideles à la religon de nos peres, attachés aux maximes fondamentales de la Monarchie, nous verserions tout notre sang plutôt que d'abandonner aucun de ces grands intérêts. Nos senti-

mens déjà consignés dans notre lettre au Roi, du 10 Septembre dernier, & rappelés en peu de mots dans notre promulgation du 30 Octobre sont inébranlables. Les protestations que nous annonçâmes alors, nous les faisons aujourd'hui; inspirées par l'honneur, gravées dans nos cœurs par le devoir, rien ne pourra jamais les altérer.

Nous n'irons point au-delà; & le soutien des cours dont les armées formidables cernent la France de toute part, n'ajoute rien à nos premiers vœux. Adhérant entiérement à l'esprit de modération dont Leurs Majestés Impériale & Prussienne viennent de publier un témoignage solemnel qui honore & immortalise l'usage qu'elles font de leurs Puissances. Nous déclarons de plus en plus sous leurs auspices, que notre unique but est de redemander aux usurpateurs le Monarque & la Monarchie, la liberté du Chef Auguste de l'Etat & celle de ses peuples, l'ordre public & la force protectrice des droits de chacun, nos lois antiques, nos mœurs, notre religion, l'honneur national, la justice, la paix, la sûreté.

Est-il un Français raisonnable qui ne conspire à ces vues? en est-il qui ne réclame pas avec nous la fin du cahos épouvantable où l'on a plongé toutes les branches de l'administration, le rétablissement des finances dévorées par une affreuse déprédation, la reconstitution du revenu public détruit par l'impéritie, un ordre stable & régulier qui ferme l'abîme où les factieux ont englouti trois milliards de capitaux, la sûreté du gage des créanciers de l'Etat, & la renaissance du crédit qui peuvent & doivent s'opérer par une sévere réforme dans les dépenses & par la suppression que le Roi a toujours eu en vue, des abus qui depuis long-temps s'étoient introduits dans le régime, abus qu'il est facile aujourd'hui d'en sépa-

ret, mais que ceux qui ont tout bouleverſé, juſqu'aux idées, ont affecté de confondre avec le Gouvernement lui-même.

En exprimant ainſi notre vœu, qui n'eſt autre que celui qu'inſpire l'intérêt commun, celui qu'a prononcé la nation entiere par ſes cahiers, nous avons droit d'eſpérer que tout ce qui n'eſt pas ſéditieux frénétique, tout ce qui n'eſt pas ennemi de la Royauté, ennemi de toute autorité légitime, ennemi du repos public, ne tardera pas à ſe réunir à nous, & que la très-grande majorité des habitans du Royaume retenus juſqu'à préſent par la peur de la tyrannie populaire, ou par l'inquiétude ſur ce qui doit lui ſuccéder, étant aujourd'hui raſſurée ſur l'une & ſur l'autre, ſe ralliera bientôt à l'étendart Royal que nous ſuivons.

Pleins de cette confiance, & convaincus qu'il ne peut y avoir en France que deux partis, celui du Roi dont nous ſommes les Chefs pendant ſa captivité, & celui des factieux, qui comprend tous les novateurs divers, dont les uns ont entrepris de renverſer le trône, les autres de le dégrader, nous exhortons tous ceux qui n'ont pas trempé dans les forfaits des factieux, tous ceux qui, n'ayant été qu'égarés ne veulent pas être confondus avec les uſurpateurs acharnés à détruire ou à dénaturer le Gouvernement Français, tous ceux qui, abhorrent l'atroce doctrine tendante à porter le trouble chez toutes les Nations, nous les conjurons de n'avoir avec nous qu'un ſeul & même eſprit, de ne pas diſputer ſur la maniere de régler l'Etat, quand il s'agit de combattre enſemble ceux qui veulent le perdre, & de reconnoître que s'il eſt néceſſaire de corriger les abus que le temps amene dans les meilleures inſtitutions, toute innovation dans les baſes primor-

diales d'un Gouvernement auquel l'antiquité a mis ſon ſceau reſpectable, eſt toujours un danger, & preſque toujours un déſaſtre.

Nous ne doutons pas que les Evêques, ceux ſur-tout des provinces frontieres, ne redoublent de zèle en ce moment pour affermir le courage des paſteurs que la fuite des intrus doit remettre bientôt en poſſeſſion de leurs fonctions, & pour exciter leurs diocéſains à détourner, par une prompte ſoumiſſion, l'orage qui gronde ſur leurs têtes.

Nous adreſſons aux Troupes du Roi, les invitations les plus preſſantes, & même les ordres, que l'état de captivité où ſe trouve Sa Majeſté, nous autoriſe de donner en ſon nom, pour que, conformément à la ſommation contenue en l'article 3 de la Déclaration de Son Alteſſe Séréniſſime le Duc régnant de Brunſwick, & ſans ſe croire liées par un ſerment illuſoire qu'elles n'ont pu prêter validement au préjudice de leurs engagemens, elles ſe hâtent de revenir à leur ancienne fidélité envers leur légitime Souverain : que, ſuivant l'exemple de la plupart de leurs Officiers, elles ſe joignent aux Troupes que nous Freres du Roi commandons pour Sa Majeſté ; qu'elles nous ouvrent tous les paſſages pour marcher à ſon ſecours, & qu'elles lui donnent avec nous des preuves d'un attachement inviolable à ſon ſervice.

Nous déclarons ſpécialement au nom du Roi, & comme étant en ce moment les organes néceſſaires de ſa volonté, que tous Commandans des villes, citadelles & fortereſſes du Royaume, ſeront tenus de nous en ouvrir les portes, & d'en remettre les clefs ſur la premiere ſommation qui en ſera faite par nous ou par l'Officier général porteur de nos ordres à cet effet ; comme auſſi, d'y laiſſer entrer les Troupes qui ſe préſenteroient

avec nous, pour nous aider à en prendre poſſeſſion au nom du Roi notre frere ; & ſi, contre notre attente, aucun de ces Commandans s'y refuſoit, il ſeroit perſonnellement reſponſable des ſuites, pourſuivi pour déſobéiſſance à ſon Roi, & traité comme rebelle. Les habitans des places & forts, ainſi que les Troupes y étant en garniſon, qui oppoſeroient de la réſiſtance, & déſobéiroient aux Chefs & Commandans qui voudroient les ramener à leur devoir, ſeroient punis comme traîtres, & n'auroient ni grace, ni pardon à eſpérer.

La voix des deſcendans d'Henri IV ne ſera pas méconnue par l'armée Françaiſe ; déjà nous ſommes inſtruits d'une partie de ſes diſpoſitions, & nous ſavons que, rougiſſant de ſuivre des Chefs de conjurés qu'elle mépriſe, elle n'attend qu'un moment favorable pour faire éclater ſa juſte indignation contre les corrupteurs qui la déshonorent. Ce moment approche, & nous ſommes fondés à croire qu'auſſitôt que les Troupes de ligne verront s'avancer vers elles les cohortes de Chevaliers français guidées par des Bourbons, & précédées de cet antique oriflame, qui fut toujours pour nos armées le ſignal de l'honneur, le cri d'un ſentiment de quatorze ſiecles, ſe fera entendre dans leurs rangs comme dans les nôtres ; qu'elles accourront à leurs anciens Drapeaux ; & qu'à l'aſpect de l'immortelle pureté des lys, elles abandonneront avec horreur les couleurs ignominieuſes adoptées par le fanatiſme.

Puiſſions-nous terminer ainſi, ſans verſer le ſang de nos Concitoyens, une Guerre qui n'eſt dirigée que contre la réſiſtance criminellement opiniâtre ! Puiſſent les plus ſéditieux habitans de la Capitale être contenus par l'effroi de la vengeance auſſi juſte que terrible, dont Leurs Majeſtés Impé-

riale & Prussienne ont annoncé qu'elles accableroient cette Ville coupable, dans le cas *où il seroit encore fait la moindre violence, le moindre outrage au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, & s'il n'étoit pas pourvu immédiatement à leur sureté, à leur conservation & à leur liberté.* A Dieu ne plaise qu'une scélératesse impie ose braver ces menaces ! Si telle atrocité..... Tout notre sang frémit & bouillonne à cette pensée. Espérons, espérons plutôt que l'Empire des chimeres va finir, que le bandeau tombera de tous les yeux, que la raison reprendra tous ses droits. C'est le premier de nos désirs. Nous demandons au Dieu de justice & de paix que la soumission des factieux nous épargne la nécessité de les combattre : mais si cette nécessité est inévitable, s'il faut combattre les ennemis de l'Autel & du Trône, nous invoquerons avec confiance le soutien du Dieu des armées.

Donné au Quartier général, près Treves, le 8 du mois d'août 1792.

Signés, LOUIS-STANISLAS-XAVIER, de France, MONSIEUR, Fils de France, Frere du ROI.

CHARLES-PHILIPPE, de France, COMTE D'ARTOIS, Fils de France, Frere du ROI.

LOUIS-ANTOINE d'ARTOIS, Duc d'Angoulême, Petit-Fils de France.

CHARLES-FERDINAND d'ARTOIS, Duc de Berry, Petit-Fils de France.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé.

LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, Duc de Bourbon.

LOUIS-ANTOINE-HENRI DE BOURBON-CONDÉ, Duc d'Enghien.

637